Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 22 Rabiaa II 1446
25 Octobre 2024

N° 124

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2571**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2571**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2572**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2577**
Homologation de résolutions **2577**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2578**
Avis aux créanciers **2581**
Convocations
Sociétés anonymes **2582**
Sociétés à responsabilité limitée **2586**
Autres sociétés **2586**
Actes Administratifs
Avis au public **2587**
Divers
Avis au public **2587**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Nom de l'entreprise à constituer : La société communautaire locale ksar El baroud Jelma

Type de la société : Locale

Le montant du capital souscrit de la société : 10 mille dinars

L'adresse prévue pour le siège social : Jelma Sidi Bouzid

L'objet de l'entreprise : L'entreprise serait intéressée par les arbres fruitiers, les agricultures, l'élevage de Bétail.

La date et le lieu de dépôt du projet de contrat type de fondation le 11 octobre 2024 au tribunal de première instance à Sidi Bouzid sous le numéro 213.

Le nombre de parts qui seront souscrites et leur équivalent en numéraire, et le montant à verser immédiatement : 10 mille dinars

Les conditions liées à la répartition des excédents et créer des économies après que l'entreprise a réalisé des bénéfices ou des excédents à la fin de chaque année comptable.

15% pour 20% sont consacrés à des activités sociales, culturelles et environnementales. Les restes des bénéfices et excédents peuvent être répartis dans la limite de 35% par décision de l'assemblée générale plus cela sert à les développer localement.

- La période d'ouverture des souscriptions est à partir de mois de Novembre 2024.

- La possibilité de scellement éventuel en cas de souscription totale avant l'expiration du délai précité.

Les fondateurs sont :

Messaoudi Taoufik résident à Jelma 25539997

Tlili Hamed résident à Jelma 97495524

Messaoudi Abderazak résident à Jelma 23932757

Massaoudi Mounawer résident à Jelma 97574545

Massaoudi Abdelaziz résident à Jelma 27871963

Tlili Mohamed Taher résident à Jelma 94558076

2024X01370SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société d'Exploration et d'Exploitation en Commun et des Services Pétroliers «Joint Oil»

S.A au capital nominal de 5 millions USD, domiciliée au 21 Rue du Lac Neuchâtel Les Berges du Lac B.P 181 - Tunis 1053 ayant un identifiant unique 0024727N/N/M/000

En vertu de la décision n°255/2024 de la réunion ordinaire de la Première Assemblée Générale de la Joint OIL pour l'année 2024 tenue à Tunis en date du 28/8/2024, enregistrée à la recette des finances du Lac de Tunis sous quittance n°M097460 en date du 25/9/2024. Laquelle décision a été déposée auprès des services du Registre National des Entreprises en date du 27/9/2024 sous le n°2024108772, il a été décidé la désignation de Mr Houcine Gamra, commissaire aux comptes, de la société Joint Oil en remplacement de Mr Samir Ladibi et ce à partir du 28/8/2024.

2024R02657SANB2

Notice d'information pour augmentation de capital

(Article 164 du code des sociétés commerciales)

SOCIETE MONDIALE DE LA SOUDURE ET DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS M.S.E.I.

Société anonyme

Au capital de 350.000DT

Siège social : Complexe Immobilier et Commercial Ezzahra Bloc C 9 Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique : 805827M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 octobre 2024 enregistré à la recette des finances Av de la Gare Tunis le 17 octobre 2024 sous le n°24506221 quittance n°72948 acte déposé au RNE de Mégrine le 22 octobre sous le n° AC 01152024, il a été décidé une augmentation de capital pour le porter de 350.000 dinars à 700.000 dinars par apport en numéraire :

Dénomination : SOCIETE MONDIALE DE LA SOUDURE ET DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS "MSEI"

Forme juridique : Société anonyme

Objet social : importation, achat, exportation et vente de tous équipements industriels et pièces de rechange y afférentes ainsi que le service après vente.

Durée de la société : 99 ans sauf dissolution anticipée

Montant de l'augmentation de capital : Trois cent cinquante mille Dinars (350.000DT) à souscrire en numéraire et à libérer intégralement.

Nombre d'actions à émettre : Trois mille cinq cent actions (3.500A) de valeur nominale de cent Dinars (100 DT) chacune.

Conditions d'assister aux Assemblées Générales : chaque actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales sans limitation et chaque actionnaire a autant de voix que d'actions détenues.

Distribution de Dividendes : Suivant les prescriptions légales et à la discrétion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription de la totalité de l'augmentation de capital par apport en numéraire qui est réservé à certains actionnaires.

2024402599SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination

"RIVIERE D'OR SARL"

Au capital de 3 000 000 DT

Totalement exportatrice résidente

Siège social : A33, Imm Prima A Res Lac 2001 Les Berges du Lac 1053 - Tunis

MF : 1653120 V

CNSS : 612976-33

Il appert du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés

tenue le 3/02/2024 enregistré à la recette des finances le 7/02/2024 sous le numéro 24800543 quittance n°M001289.

Il a été décidé :

Mr Abdessalem Loued CIN 04004876, gérant de la société Rivière d'or et associé majoritaire avec 98% du capital, confère délégation totale, continue, de pouvoir de signature séparée aussi bien à la cogérante Mme Nouha Loued titulaire de la CIN 07440301, qu'a l'associée Mme Mariem Loued titulaire de la CIN n°07466784.

Mr Abdessalem Louedi, Mme Nouha Louedi et Mme Meriem Louedi auront désormais tous les pouvoirs pour signer et autoriser séparément toutes les opérations bancaires, douanières, commerciales etc..; et pour représenter la société devant toutes les administrations, l'administration fiscale, la Douane, la CNSS, et toutes autres administrations tunisiennes.

Un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 17/10/2024 sous le numéro 2024134581.

2024R02656SRLB2

---

9 PRODUCTION

SARL

Capital social : 180.000DT

Siège social : Espace Méditerranée Zone Commerciale Portuaire de Radés

Identification unique : 1105488A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/8/2024 enregistré à la recette des finances de Radés le 15/8/2024 sous le numéro 24502497 Quittance n°M055494 dont deux exemplaires ont été déposés au registre National des Entreprises le 4/10/2024 sous le n°2024110817 il a été décidé de :

- Transformation de la forme juridique d'une société anonyme à une société à responsabilité limitée

- Amendement des statuts.

- Nomination de Madame Léa D'Alessandro comme gérante de la société pour une durée d'une année.

- Nomination de Monsieur Luc D'Alessandro comme co-gérant de la société pour une durée d'une année.

2024402590SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société de promotion Immobilière "ELASR" SUARL

Capital de 150.000 DT

5, rue Enée Carthage Hannibal Tunis

MF : 905225X/P/M/000

Suivant P.V de l'AGE en date du 01/10/2010, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 23/8/2011 sous le numéro 11706906, quittance n°67988 dont 02 exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance à Tunis le 14/11/2014 sous le n°D03392005 suite au texte publié au JORT n°92 du 7/8/2024 concernant PV de l'AGE du 10/12/2020 enregistré à la recette des finances de Carthage le 01/2/2021 sous le n°21700221 quittance n°M008855 et contrat de cession des parts sociales du 7/10/2010 enregistré à la recette des finances rue de Paradis le 10/2/2011 sous le n°11100993 quittance n°11963, il a été décidé :

- Mise à jour du statut en date du 10/2/2014 enregistré à la recette des finances à Carthage sous le n°14700269 quittance 7859 ;

- Transformation de la forme juridique de la société de SUARL à SARL ;

- Démission de la gérante actuelle Mme Bhar Saida ;

- Mme Bhar Saida cède 1500 parts sociales qui représente la totalité de ses parts sociales dans la Sté au profit de :

- Mr Hassine Mormech 1000 parts sociales d'un montant de cent mille dinars.

- Mme Imene Malak Mormech 200 parts sociales d'un montant de vingt mille dinars.

- Mr Ahmed Omar Mormech 100 parts sociales d'un montant de dix mille dinars.

- Mr Mahmoud Mormech 100 parts sociales d'un montant de dix mille dinars

- Mme Khadija Mormech 100 parts sociales d'un montant de dix mille dinars.

2024402570SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Avis

Par acte S.S.P enregistré à la R.F d'Ezzahra Ben Arous le 8/10/2024 sous n°24203047, Mr Souiai Ramzi a vendu à Mme Ahlem Baccouche la TT du F.C «TOUT COMMERCE» sis 05 Rue Farhat Hached Ezzahra - Ben Arous N°34. Cette vente est publiée au journal Essabeh du 13/10/2024.

Les oppositions doivent être adressées chez l'acheteuse Mme Ahlam Baccouche sise au 12 Rue de Sousse - Manouba, dans le délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

2024T01007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Tahri Abdel Moumen avocat à la cour de cassation enregistré à la recette des finances la Goulette le 17-10-2024, n° de quittance M120068, n° d'enregistrement 24208649, Mme Amdouni Hedia, n° CIN 07834732 domiciliée au 04 rue Avicenne Boumhel Elbasatine Ben Arous, a vendu à Mme Talbi Cherifa, n° CIN 05878504 domiciliée à cité des Jardins bir Mchargua Zaghouan, tout le fonds de commerce dont l'activité principale fabrication et vente de pains spéciaux et des gâteaux est l'activité secondaire restaurant et fast-food sis à l'avenue de Carthage et rue Hajeb Layoun Ain Zaghouin Tunis.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de maître Tahri Abdelmoumen avocat à la cour de cassation son bureau et sis au 26 rue Ahmed Tlili centre Zarrouk bureau N°44 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 20/10/2024.

2024T01009FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarial rédigé par les Notaires maître Ayari Souad et Ayda Ben Abdallah leurs bureaux sis à ben Arous en date du 02/10/2024 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina au 7/10/2024 Quittance n°M073806. Mme. Monia Hmida CIN n°05782636 a donné ses parts indivisaires du fonds de commerce sis à rue Zawia Al-Bakria, n°27 Tunis exploité entant que boulangerie à :

1) Moez Zarouk CIN n°04633319

2) Bassma Zarouk CIN n°04632409

3) Sonya Zarouk CIN N 04633319

Les oppositions sont acceptées entre les mains des bénéficiers au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 19/10/2024.

2024R02648FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de contrat de vente enregistré à la recette des finances Daouar Hicher le 17/10/2024 Quittance n°M068903 et Enregistrement n°24202732, Mr Slimen Mohsen a vendu à Mr Elyess Zoueri tous l'ensemble du fonds de commerce qui est exploité pour Vente Fast Food et situé à résidence El Ahed El Jadid Ksar Said 2 Douar Hicher avec ses éléments corporels et incorporels. Le domicile élu pour les oppositions à la position légale et l'adresse du fonds de commerce, résidence El Ahed El Jadid Ksar Said 2 Douar Hicher et ce dans le délai de 20 jours à partir de la publication du contrat dans le J.O.R.T.

Cette annone a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 23/10/2024

2024R02649FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Zaghouane en date du 18 octobre 2024, n° de quittance M084588 n° d'enregistrement 24204238, Mme Faouzia Bouhani sis 18 Rue El Menzah Zaghouan, a vendu à Madame Dalinda Gmati, sis à l'Avenue de l'Indépendance la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels, destiné vente épices et alimentation générale, dans le local sis au n°05 Rue Mongi Slim Zaghouan.

Toutes les oppositions seront à recevoir entre les mains du vendeur et de l'acheteur à leurs adresses. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et Le Quotidien le 23/10/2024.

2024R02650FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La Goulette le 4/10/2024, quittance 116014, n°24208326, Slim Oudji c i n 07087983 a vendu à la Société OUDJI SARL en cours de constitution représentée par Radhia Hamzaoui cin 00192881 le fonds de commerce exploité à l'activité Café catégorie 1 sous le nom commercial «Envy Coffee» au local sis au n°1 résidence Skander cité wahat l'Aouina Tunis. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreuse à l'adresse du fonds vendu. La vente a été publiée aux quotidiens Achourouk et Le Quotidien le 17 octobre 2024.

2024R02654FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Matricule fiscal : N°1061273/V

Suivant acte sous seing privé en date du 02/10/2024, enregistré à la recette des finances Ghomrassen le 02/10/2024 quittance n°M017411 n° d'enregistrement 24200523, Mr. Eljani El Mohsen Ben El Béchir demeurant à Kasr Mrabtine - Ghomrassen a vendu et cédé son fonds de commerce sis à l'avenue Hbib Bourguiba n°147, Ghomrassen Tataouine avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour tout type de commerce à Mr. Khorchani Abdelmoneem Ben Mohamed demeurant à El Farech - Ghomrassen - Tataouine.

Toute opposition doit être signifiée à Mr. Eljani El Mohsen à l'adresse du fonds de commerce mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT sous peine de nullité.

Le présent avis a également été publié au quotidien Achourouk du dimanche 13/10/2024.

2024R02655FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/10/2024 enregistré à la recette des finances de ksibet Medyouni le 14/10/2024 (N° de quittance M039123 sous le numéro d'enregistrement 24201284) Monsieur Mohamed Raouf Ghazwouani, titulaire de la CIN n°07326453 a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue de l'Environnement Banen à Mr Firas Mbarki titulaire de la CIN n°06940591.

Toutes les oppositions sont acceptées exclusivement entre les mains de Monsieur Mohamed Raouf Ghazwouani hay akba 253 Monastir, dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 22/10/2024.

2024S01354FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date de 12 septembre 2024 enregistré à Hammam Sousse le 10 octobre 2024, reçu n°M045225, enregistrement n°24202717, Monsieur Kais ben Belgasem Klaoui demeurant à rue 2033 Khezama Ouest Sousse, a vendu et cédé sous toutes les garanties de fait et de droit à Monsieur Mohamed Ben Abdessalem Bouchmel demeurant à résidence n°43 cité SNIT Saloum Bouficha Sousse, la totalité du fonds de commerce (maintenance et vente de téléphone portable et caméra de surveillance) exploité dans le local sis au n°01 lotissement Agence foncière d'habitation (AFH) boulevard Yasser Arafet Sahloul Sousse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur monsieur Mohamed Bouchmel à son domicile élu sis à Bureau M 2, Mezzanine immeuble Elite boulevard Mohamed Maarouf Sousse dans un délai n'excédant pas les 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Le même avis a été publié au journal quotidien publié en langue arabe Achourouk numéro 12084 le 19/10/2024.

2024S01361FCCC2

Donation d'un Fonds de Commerce

Suite acte notaire enregistré à la Recette des actes judiciaires Kairouan daté du 11/10/2024 quittance M017763 Madame Hedia Bent Ahmed Nagazi CIN 02046984 a transféré par voie de donation à Riadh Ben Tahar Amri CIN 02009900. Le fonds de Commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente des épices et salinaires matricule Fiscal 1662057/G sis à l'avenue Ali Zouaoui Kairouan.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la dite publication entre les mains de Riadh El Amri Avenue Ali Zouaoui Kairouan.

Cet avis est publié au journal le Quotidien le 17/10/2024.

2024S01362FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte soussigné privé enregistré à Sousse le 18/10/2024 reçu n°M067294, n° d'enregistrement 2422941 a cédé à Monsieur Sgaier Mahdi cin n°08441526 délivrée le 30/9/2015 à Mme Mahjoubi Saida cin n°03780615, le fonds de commerce situé à cité Aouina Avenue 2327 affecté à l'activité de vente d'Entretien de produit électronique.

Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à l'adresse du fonds indiqué dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 23/10/2024.

2024S01363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P du 23/7/2024 portant signature légalisée à la municipalité de Sfax le 24/7/2024 enregistré à la recette des finances Sfax le 02/10/2024 enregistrement n°24201490 quittance n°M048908 Mme Saida, fille de Mouloudi Hammami, épouse de Noureddine Bouhlel C.I.N n°01239946 cède à M. Mohamed Samir Ben Mohamed Ayadi au profit de son fils OSEMA Ayadi la totalité du fonds de commerce consistant en la vente des fruits secs sis à la route Taniour km 4 Chihiya Sfax.

L'acquéreur a élu domicile au bureau de l'avocate Maître Cherif Henda, situé à l'immeuble la Couronne, 9éme étage A06, Sfax El-Jadida, 3027, ou les éventuels créanciers pourront déposer leurs oppositions au payement du prix dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T au cabinet au journal Chourouk du 10/10/2024 Page n°7.

2024X01358FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/10/2024 et enregistré à la recette des finances Route Gremda - Sfax le 10/10/2024 sous le numéro 24224367; Monsieur Romdhane LAJMI, a vendu à la Société "Kenza téléphone portable et accessoires", S.U.A.R.L., son siège social sis à la route Mahdia km 05, Sfax inscrite au RNE sous le numéro 1745627D représentée par son gérant Youssef REBAI, tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels destiné pour le commerce de la vente des téléphones portables et tous ses accessoires; exploité au local n°19 extrait de l'immeuble Fakhfakh sis à route Gremda km 02 - Sfax, non inscrit au Registre National des Entreprises.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la cour de cassation sis au 63 Rue Taher Sfar, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Chourouk du 17 octobre 2024 numéro IP42411513.

2024X01366FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé et légalisé auprès des services de la municipalité de Gabès en date du 02/9/2024 et enregistré à la recette des finances de Gabès le 3/9/2024, quittance n°061911 enregistrement n°24208649. Madame Rakia Lagha cin n°05849229 délivrée le 16/11/2016 à Tunis Adresse Rue de wared Cité Ezdihar Gabès a cédé au titre d'une vente à Madame Saida Zidi cin n° 03374562 délivrée le 02/11/1998 à Tunis adresse cité el Amal 2 n°64 Gabès la Totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels situé à l'avenue Omar Ebn Khatab Zrig Gabès, Consistant en une buvette. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds sous mentionné dans un délai ne dépasse pas 20 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié aux Journaux "Echourouk" N°12048 et "le Quotidien" N°7209 à la date de 13 septembre 2024.

2024X01371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément aux dispositions de l'article 190 du code de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 23 septembre 2024 enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 11 octobre 2024 sous le n°24204387 quittance n°M097851 Mr Hamdi Ben HLIMA titulaire de la carte d'identité nationale n°08762109, demeurant à la route de l'Aéroport Km 4 Zanket Zamitt Sfax a cédé et vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à la route de l'Afrane Km 1 Sfax, immatriculé au registre de commerce sous le n°A08391362022 qui consiste à un local pour production et vente de viande de boucherie en détail avec tous ses éléments matériels et moraux à Mr Shili Saber titulaire de la carte d'identité nationale n°05309990, demeurant à la route de Saltnia Km 4 Markez Ben Amer.

Les éventuelles oppositions devraient être adressées au Maître Rabia Amri, Rue Hédi Cheker 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Assabah et Le Temps» du 19 octobre 2024.

2024X01372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gabès le 9/10/2024, quittance n° MO71304, enregistrement n°24209868 Mr Abde-elbaki Anoir a vendu à Mr Issa Youssef tout le fonds de commerce de vente de produits alimentaires sis à 126, Avenue de la République Gabès.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur sis au 60, rue Ali Ben Ghdhahom dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 22/10/2024.

2024X01374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 01/10/2024 enregistré à la recette des finances de Boulbaba Mrabet Gabès le 9/10/2024 sous numéro 24200695 reçu n°MO50911, le vendeur Mourad Ben Mohamed El Mansri titulaire de la CIN n°05859807 a vendu à Hamza Ben Abdel Hamid El Wihichi titulaire de la CIN n°05816874 et Mostfa Ben Mohamed Chrif titulaire de la CIN n°03352454, la totalité du fonds de commerce de café (MOURAD) sis à rue 27 octobre Mareth Gabès objet du livre de commerce n°1601313/R déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être soulevés dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis entre les mains de l'un d'acheteurs dans le local sujet du fonds de commerce.

Cet avis a été aussi fait au journal le Quotidien en date du 22/10/2024.

2024X01375FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

- En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24/9/2024 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7/10/2024 quittance n°M080177 Enregistrement n°2406696 Madame Yasmine Baccouche a vendu à Mr Fakher Loussif le Fonds de Commerce à usage tout commerce sis au 16 Avenue Ahmed Tlili Mégrine.

- Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 12/10/2024.

- Les éventuelles oppositions doivent être faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Faouzi Fellah avocat à la cour de cassation à son cabinet sis au 94 Avenue Mohamed Cinq Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

2024402592FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce par acte sous seing privé en date du 7 octobre 2024 et enregistré à la recette des finances de la Marsa le 9 octobre 2024 sous le numéro 24206682 par quittance numéro M126444 Mme Mona bent Salah ben Kilani ben Chaabane a vendu à Mohamed Zine el Abiddine ben Mohamed Ikbal Ben Zine el Abiddine Jrad avec tous ses éléments corporels et incorporels à usage tout commerce au local sis à la rue Mohamed Cassar n°5. Cité Ennasr la Marsa.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse de la vendeuse Mona ben Chaabane dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 19 octobre 2024.

2024402598FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 9/10/2024 (Municipalité El Aïn-Sfax) et 17/10/2024 (Municipalité de Carthage - Tunis), enregistré à la recette des finances de l'Ariana sous le n°2410833 quittance n°M124883 en date du 17/10/2024, la Société «MAH TRADING» Immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0862625Y, sis à la Résidence Golden Home, Route EL Afrane Km7 - Sfax Représentée par son gérant : M. Mehdi Fakhfakh titulaire de la CIN n°05308847, a vendu à Mme. Mamia Farida Elloumi titulaire de la CIN n°07498302 sis au 02 Rue EL Messaoudi Choutrana, Soukra - Ariana la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Fatouma Bourguiba, Sidi Fraj-Soukra, avec les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font au Café Elloumi : 20 Rue d'Algérie - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cette annonce est parue sur le journal «le Quotidien» du samedi 19 octobre 2024.

2024402600FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 27/9/2024 enregistré à la recette des finances Cité Ezzouhour Tunis le 7/10/2024, suivant reçu n°M066050 et enregistrement n°24201940 Madame Haifa Bent Ennacer Ben Mohamed Echemi, a vendu à Monsieur Mohamed Aziz Ben Belgacem Ben Ali Belhaj Belgacem Benamara la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour Station Lavage situé au Numéro 35, Rue 4001, 2052, Ezzohour, Tunis.

Toutes oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours qui suit la publication du présent avis au JORT entre les mains de Maître Belgacem Sabeur, Avocat à la cour d'Appel à son cabinet situé au numéro 05, Place Mongi Bali Bureau Numéro 08, 2ème étage, Tunis.

L'avis de vente a été publié au journal La Presse du 15 octobre 2024.

2024402602FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Il appert qu'en vertu d'un ASSP signé le 17/10/2024 et enregistré à la recette des finances du Lac n° 24209152 quit 103841 la Société GALERIE DE L'OPTIQUE suarl identifiant RNE 1507496K, siège social Complexe MAHSOUNA route Lafrane km 4 Sfax, a cédé la totalité du fonds de commerce d'OPTICIEN, sis au Mag n°9 RDC Tanit Business Center Avenue de la feuille d'Erable Lac 2 - Tunis, avec l'ensemble de ses éléments matériels corporels et incorporels au profit de Mr Chiheb ZRIBI, titulaire de la CIN n° 04617499 non inscrit demeurant J'nen DZIRI, l'Aroussa gouvernorat de Seliana.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur 20 jours à compter de la publication de la présente au domicile élu à l'étude de maître Sami Kotti avocat au 2bis, rue du Khartoum Tunis Belvédère 1002.

Le présent extrait a fait l'objet d'une publication aux journaux "Essahafa" et "Le Quotidien" parus le 23 octobre 2024.

2024402610FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 25/9/2024 et enregistré à la recette des finances rue Al Jazira le 01/10/2024 sous le n°24202998 quittance n°M066294, les héritiers de Chaker Bramli qui sont Elina Cristina veuve Chaker Bramli et ses fils Sabri et Malek Bramli ont vendu à Monsieur Walid Hamza le fonds de commerce exploité au local sis au souk des algériens n°35 rue Bab Mnara Tunis avec tous les éléments corporels et incorporels exploité dans la réparation et vente des bijoux.

Les oppositions sont à faire au cabinet maître Sami Kotti avocat à la cour de cassation sis au 02 Bis rue El Khartoum Belvédère 1002 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 23/10/2024.

2024402614FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce, daté du 7/10/2024, enregistré à la recette des finances à AL BOUHAIRA le 17/10/2024 sous le numéro 24209096, quittance n°M103432. La société «LA BRISE DES BERGES DU LAC 2 S.A.R.L», son identifiant unique au Registre National des Entreprises 1731002B, a vendu à Mr Ibrahim Ben Ali LAZAAR, titulaire de la C.I.N n° 06569723, la totalité d'un fonds de commerce destiné à tout commerce exploité au local sis au magasin n°BK4A au RC du complexe commercial et résidentiel «ICEBERG» rue feuilles d'érable les Berges du Lac 1053 la Marsa Tunis.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur au domicile élu à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente sus indiqué, dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 24/10/2024.

2024402615FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait à Gabès le 01/10/2024 et enregistré à la recette des finances de Mareth le 01/10/2024 sous le n°24301660 de quittance n°M49584 Mr Feguri Hfaidh a donné en location gérance à Monsieur Adel Belayadi la totalité du fonds de commerce consistant en un café connu "café ARGOUB" de la ville de Mareth gouvernorat Gabès et cela pour la période de 5 ans du 01/01/2025 jusqu'au au 31/12/2029. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Quotidien en date du 20/10/2024.

2024R02658FCCC3

Location en gérance libre

Selon le contrat soussigné le 20/9/2024 enregistré à la recette des finances La Marsa le 17/10/2024 quittance n°M129534 enregistrement 24306818, la société Skybar SARL immatriculée au registre de commerce près du Tribunal de Première instance de Tunis sous le N° B01234702014 son M.F. 1377276 Z/A/M/000 a donné en gérance libre à la société Karim Eltaief billionnaire anatomy société en cours de constitution en cours de constitution représentée par son gérant Mr. Karim Eltaief titulaire de la C.I.N n°08490310 une partie de son établissement touristique appelé LE BILIONNAIRE d'une superficie de 460 m² composé de la superficie totale de 2171 m² faisant l'objet du titre foncier n°156410 Tunis sis à la zone touristique de cap Gammarth afin de l'exploiter comme une salle de sport.

Comprenant tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour sportives.

La sus dite gérance libre a été consentie pour une durée de deux ans consécutifs renouvelables commençant le 1er octobre 2024 jusqu'au 30 septembre 2026.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 25 octobre 2024.

2024402591FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par As.s.p enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 18/02/2024 (Quitt n°M013278 Enreg n°24300539), la Sté High Star (M.F 1580457/Q) a loué à la Sté Jebril Service (Sté en cours de constitution) représentée par son fondateur M. Wajdi Chater Ghomrasni, la totalité du fonds de commerce (Café et Restaurant) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au complexe immobilier sis au bord de la route GP Km 11, Bir Eddrouj El Hrairia, Tunis.

2024402594FCCC3

Location d'un fonds de commerce (gérance libre)

Suivant un acte sous seing privé le 01 août 2024 rédigé par maître Lamia Haddad avocate, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 4 octobre 2024 sous le n°24304520 quittance n°M70723.

Monsieur Chamseddine Salhi de nationalité tunisienne titulaire de la carte d'identité nationale n°00279507 et demeurant à 91 rue du Becha Tunis au droit de Madame Houda Salhi suivant une procuration datée le 06 août 2024 a loué la totalité du fonds de commerce (vente et réparation du téléphone portable et électronique et ses accessoires), situé au 78 rue Mandela local M9 bis, RDC Lafayette Tunis, à la société BECHA2 INFO, SUARL en cours de constitution représentée par son gérant Mr Nabil Ben Belhssen Smaoui titulaire de la carte d'identité nationale n°04716055 et demeurant au 25 rue ben Othmen Tunis.

2024402603FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat soussigné le 4/10/2024 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 8/10/2024 quittance n°M077561 enregistrement 24305856

Mr. Saad ben Abdelmajid ben Saad Aloui titulaire de la C.I.N n°09139870 a loué à la société SF Luxury en cours de constitution représentée par son représentant légal Mr. Saad Aloui titulaire de la C.I.N n° 09139870 la totalité du fonds de commerce sous

forme de gérance libre sis au centre commercial Claridge Avenue Habib Bourguiba local n°6 1001 Tunis, destiné pour le commerce spécialisé et en détail.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds et à l'adresse du Propriétaire à Résidence Layail blok Nessrin, appart n°8, 4ème étage, l'Aouina Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 17 octobre 2024.

2024402608FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Valorisation des produits de terroir

Siège social : 21 Avenue Patrice Lumumba 9100 el Kef.

Objet :

Contribuer à la préservation et au développement du patrimoine de la région en cherchant à valoriser l'artisanat est soutenir des nouveaux arrivant parmi les jeunes personnes est soutenir les efforts de l'état pour promouvoir le développement culturel en relation des talents qualifiés.

Présidente : Nadia Al-salhi

Secrétaire générale : Aida Rajaibia

Trésorière : Fadlaoui Sirine.

2024R02633APSF1

Constitution d'un Syndicat

Suivant procès enregistré à la recette des finances la Marsa le 14/8/2024 Quittance n°105883 enregistrement n°24705279, il a décidé de constituer un syndicat :

- Dénomination : Syndicat Résidence Aicha

- Siège : immeubles A et B Résidence Aicha Cité El Hana Rue Taher SFAR La Marsa

- But : Maintenance et protection de la résidence.

- Membre :

Présidente : Hind Khouani

Vice président : Mohamed Aziz Bouatour

Trésorier : Hammadi Betbout.

2024R02644APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne de l'Energie Durable et des Systèmes Intelligents

Objet : Association scientifique

Siège social : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis, 5 Avenue Tahar Hussein Montfleury, 1008 Tunis.

Objectifs :

- Contribuer à la promotion de l'utilisation des sources d'énergie renouvelable et à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles.

- Contribuer aux efforts de l'Etat pour développer et améliorer les technologies intelligentes destinées à la gestion de l'énergie et au contrôle avancé.

- Encourager la recherche et l'innovation dans le domaine de l'énergie durable et des technologies intelligentes pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire l'impact environnemental.

Composition de l'association :

- Président : M. Achraf Jabeur Telmoudi

- Vice-président : M. Habib Cherif

- Secrétaire Général : M. Jamel Belhadj

- Trésorier : M. Abderrahmen Zaafouri.

2024R02664APSF1

Syndicat des copropriétaires de la résidence EYA sis à la route Bouzaien km4 - Sfax

"En vertu du PV de l'AGC de la résidence EYA, du 9 juin 2024, enregistré à la recette des finances le 14 octobre 2024, sous le n°24806248, quittance n°M006877, le syndicat des copropriétaires de la résidence EYA est constitué, sis à la rue Bouzaien km4 - Sfax.

L'AGC a ratifié l'élection du bureau syndical qui se compose de :

- Mr Feki Anis : Président du syndicat

- Mr Besbes Chahine : gérant de la société ALPINIA de promotion immobilière : Trésorier

- Mr Bellaaj Hatem : membre

- Mme Cherif Souhir : membre

Le syndicat des copropriétaires de la résidence EYA entame ses travaux officiellement le 9 juin 2024."

2024X01367APSF1

Constitution du bureau syndical de la résidence la Rive Gauche

Adresse Ain Zaghouan Nord 2045

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 9 mars 2024 et enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le n°24707651, quittance n°108536, a été constitué le premier bureau syndical des propriétaires de la résidence la rive gauche, il a été élu :

Mr Mohamed Ali Ben Rabha : Président

Mr Kais Sayedi : Secrétaire général

Mr Firas Saiedi : Trésorier

Mr Slim ben Hamida : Membre.

2024402617APSF1

Homologation de résolutions

PV de la réunion de l'AG du syndic des copropriétaires

De la résidence Errimel Hammamet du 28/7/2024

Suivant le PV de l'AG du syndic des copropriétaires de la résidence Errimel Hammamet tenue le 28/7/2024, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 19/9/2024, sous le numéro 24805458, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport financier et moral pour la gestion 2023/2024,

- Quitus est donné au bureau syndical pour la gestion 2023/2024.

- Nomination du nouveau bureau du syndic :

Président : Hilal Ouali

Trésorier : Mounir Chehida

Secrétaire général : Mouldi Manai

Membre consultatif : Rached Gaida

- Messieurs Hilal OUALI et Mounir CHEHIDA sont chargés de la gestion du compte bancaire (Attijari Bank agence Barraket Essahel Hammamet), de la signature des chèques et de la collecte des cotisations, et les retraits du compte.

2024T01006APSF2

Association Mégrine Sport

Stade Hamouda Haddad

Date de constitution : 1948

D'après le procès-verbal de la réunion électorale tenue le 02 décembre 2023 de l'association Mégrine Sport, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 21 octobre 2024 sous le numéro M083505.

Les résultats suivants ont été produits :

- Président de l'association : Noureddine Ben Hamza

- Secrétaire général : Hédi Abdellaoui

- Trésorier : Mounir Hamraoui.

2024R02647APSF2

PV d'élection d'un nouveau bureau syndical immeuble Hamza Sahloul

En vertu du procès-verbal n°9861 en date du 22 septembre 2024 rédigé par maître Saber Ezzeddini huissier de justice il a été décidé de nommer :

Mme Olfa Fetoui : Présidente de Syndic

Mme Imen El Gharbi : Trésorière

Signature de contrat de service avec le syndic professionnel Mr Messai Kais.

2024S01355APSF2

Syndic des copropriétaires de la résidence «LES MIMOSAS»

159, Av de L'UMA SOUKRA

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de la résidence «Les mimosas» datée du 8 juillet 2024 et enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 11/7/2024 sous le n°24707266 quittance n°90569, approuvée par la municipalité de la Soukra le 27 septembre 2024 sous le n°5066, il a été décidé ce qui suit :

1- D'approuver le rapport moral et le rapport financier de l'année 2023 et de donner quitus aux membres du bureau du syndic pour l'année précitée.

2- D'élire le bureau du syndic comme suit :

Monsieur Hatem Bahrini : président

Madame Dalila Ben Romdhane : trésorière

Madame Lobna Mkaouar Jallouli : secrétaire générale

Monsieur Chérif Boughaba : membre

3- D'étendre le mandat du bureau élu jusqu'à fin décembre 2025.

2024402609APSF2

Election des membres de bureaux syndicaux de la résidence Elazima

Adresse Cité les Palmeraies

Rue du Meniar - Ain Zaghouan 2045

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 9 mars 2024 et enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n°24702563, quittance n°43173, Monsieur Sami Idris a été élu président du syndicat des propriétaires de la résidence.

2024402616APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Saber Bouatay

Avocat à la cour de cassation

Avenue du Japon - Rue Sursène - N°6 Montplaisir 2087 Tunis

Tél : 71.903.894 / 71.903.574

M.F : 1481717P

Il sera vendu devant la chambre des criées auprès le tribunal de 1ère instance de Ben Arous le jeudi 14 novembre 2024 à partir de 9h du matin.

L'immeuble suivant dans le cadre de l'affaire immobilière n°197 à la diligence de maître Saber Bouatay à la demande de Mehrez Gharbi et autres contre Fethi et Zohra et Dalel et Imen et Faouzia et Rabiaa Ayadhi sis au 29 rue de l'Indépendance Immeuble Meriem escalier «B» bureau n°625 borj elbakouch Ariana carte d'identité inconnue.

Immeuble mis en vente : immeuble sis à cité Alisken n°4 Ben Arous n°68 se compose de 3 étages d'une superficie de 160 m², le R.C se compose d'un espace et couloir et salon et salle à manger et 1 chambre et cuisine et toilette et douche et 2 chambres. Le 1er étage se compose d'un espace et couloir et salon et 2 chambres et salle de bain et cuisine et 2ème étage se compose d'une chambre.

Mise à prix : 125.321d ,700 sans frais après rabaissement.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Pour participer à l'enchère, vous devez sécuriser un tiers de prix d'ouverture, ou présenter un document certifié fournissant son solde, ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers une licence doit être obtenue au préalable auprès du gouverneur de la région.

2024T01017VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98.314.410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

- En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) La Débitrice principale : 1) SOCIETE BOUMAIZA FRERES ; SARL. Siège : Dar Chaabane El Fehri Avenue de Carthage. RC Grombalia 0737612004 B / M.F 881365 D représentée par son gérant.

3) M Khemais b Salem Boumaiza /Mme Cherifa Bent Ahmed Aouinti / Mme Mounira bent Bechir Itab / M. Ouassim Boumiza / Mme Souha Boumiza / leurs CIN inconnues demeurants tous à la rue Haffouz - Dar Chaabane El Fehri - Nabeul.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : Un terrain nu objet T.F 639511 Nabeul situé à chatt Ezzouhour délégation de Korba Gouvernorat de Nabeul de 996,80 m².

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 293.691,250 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 25 novembre 2024 à 9 h du matin.

2024R02641VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Najla Jazi

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°00000110F, siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : 1- Société La Voiture Allemande en la personne de son représentant légal (débitrice principale), S.A.R.L, Matricule fiscal n°051363 B L, siège social au 24 rue Khaireddine Barberousse Tunis 2- Mr Mohamed Boukedi, résident à la rue Fes, Cité 20 Mars Fourchena titulaire de CIN n°00035997 (caution réelle solidaire).

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour de cassation ; demeurant à Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit d'un magasin de vente de pièces de rechange objet du titre foncier n°118929 Tunis dénommé Othman II qui se situe au n°24 rue Khair-Eddine Barbarosse Tunis d'une superficie de 98 m² il se compose d'un comptoir d'accueil pour les clients, des étagères de rangement, une partie à droite pour le dépôt, une porte menant à un hall et un bureau, une autre porte menant à une cuisine et une toilette et un couloir menant à une partie qui se compose des étagères de rangement, l'état général du magasin est moyen il est alimenté par l'électricité et une camera de surveillance il se situe au rez-de-chaussée d'un vieil immeuble dans une rue pleine de magasins commerciaux et immeubles.

Mise à prix : 399.619.010 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le mardi 26/11/2024 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Tunis. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations administratives chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2024R02642VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Najla Jazi

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : 1- Mr Jamil Jlailia (débiteur principale) , Agriculteur, titulaire de CIN n°06423547, résident au lotissement El eroui EL Amrin Menzel Bouzelfa 2- Mm Fatma Ziedi ép Jlailia, résidente au lotissement El Eroui El Amrin Menzel Bouzelfa ; titulaire de CIN n°01790848 (caution réelle solidaire).

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour de cassation; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig tél 71297117.

Propriété saisie : Il s'agit de 208.596 /267 parts indivises objet du titre foncier n°604052 Nabeul dénomme «Dar Essaada» qui se situe à Menzel Bouzelfa, c'est un terrain sur lequel est bâtit un immeuble qui se compose d'un entrepôt au rez-de-chaussée d'une superficie de 267 mm et des escaliers menant au premier étage qui se compose d'une maison d'une superficie de 148 mm et qui se compose de deux chambres à coucher, un séjour, une cuisine, et une salle de bain et toilette, et une terrasse en plein air, le parterre de la maison est en marbre, les murs en brique et les portes en bois, le premier étage se compose également d'un immeuble en cours de construction d'une superficie de 119 mm ; l'immeuble est délimité de l'est par la rue Amilcar, de l'ouest par un bien meuble revenant aux tiers, du nord par un bien meuble revenant à Mahmoud Jalilia et du sud par la rue des Roses.

Mise à prix : 463.208.121 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 25/11/2024 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des l'autorisations administratives chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Grombalia ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2024R02643VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Mohamed Chaabouni

Avocat à la cour de cassation

Immeuble Intilaka esc B2 5ème étage

Tél : 74212704

Fax : 74.221270

MF : 630239D

Le poursuivant : Société Inmaa en la personne de son représentant légal, une société à responsabilité limitée identifiant unique 1281771 H dont le siège social est situé à la route Taniour km 13 Sfax.

Le saisi : La Société Tunisienne de la Banque en la personne de son représentant légal société anonyme identifiant Unique 1237A son siège social est situé à l'avenue Hédi Nouira Tunis son domicile est à son agence régionale à Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Chaabouni, Avocat, MF 630239 D, immeuble Intilaka bloc B2 5ème étage.

Immeuble saisi et mis en vente :

1/ Le 1er immeuble :

Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Ide justice Anis Ayari sous le n°1615 le 02/9/2024 et inscrit au titre foncier n°90507 Sfax le 10/9/2024 (vol 2 n°2739).

Cet immeuble est un magasin au rez-de-chaussée de la propriété exploitée par S T B dénommée Ennokhba 18. Il comprend une salle d'accueil avec des escaliers menant à la mezzanine, trois bureaux, et un couloir avec une salle d'eau, sa superficie est de 155 mètres carrés. Il correspond avec la parcelle n°20 du plan de parcellement du titre foncier 74912 Sfax avec les parts indivises 155/7239. La propriété est bordée, à la Quibla par le titre 17498 Sfax, à l'est de Bartal, et derrière celle-ci se trouve la route de Gremda, où se trouve l'entrée et au sud le magasin numéro 21, deux ascenseurs, les escaliers menant aux étages supérieurs et un couloir.

2/ Le 2ème immeuble : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier de justice Anis Ayari sous le n°1615 le 02/9/2024 et inscrit au titre foncier n°90517 Sfax le 10/9/2024 (vol 2 n° 2740).

Cet immeuble est un bureau situé au Mezzanine de la propriété exploitée par STB dénommé Ennokhba 28. Il comprend un hall d'accueil, trois bureaux, et un couloir qui mène à une vasque pour se laver les mains, et un WC sa superficie est de 74 mètres carrés. Il correspond avec la parcelle n°31 du plan parcellement du titre foncier 74912 Sfax avec les parts indivises 74/7239 la propriété est bordée, à la Quibla par le titre 17498 Sfax à l'Est l'appartement n°32, et, les escaliers menant aux étages supérieurs et un couloir.

Mise à prix :

* est fixée pour la première propriété objet du titre foncier n°90507 Sfax à un million deux cent soixante-six mille cinq cent dinars 1 266 500,000 dinars plus les frais de suivi et de vente, qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

* est fixée pour la deuxième propriété objet du titre foncier n°90517 Sfax à cent quarante-neuf mille cinq cent dinars (149500,000) dinars plus les frais de suivi et de vente, qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 18/11/2024 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise au palais de justice à la Rue Abou El Kacem Echebbi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 42266,666 dinars pour la première propriété objet du titre foncier n°90507 Sfax et le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 49833,334 dinars pour la deuxième propriété objet du titre foncier n°90517 Sfax par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant : Maître Mohamed Chaabouni, Immeuble Intilaka Bloc B2 5ème étage Sfax ou le Greffe du Tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Les hypothèques : pas d'hypothèques sur les deux propriétés.

2024X01376VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 0908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à l'Etude Maître Olfa Gharbi 37 Bis rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

La société SOLEIL AGRO PLUS, société à responsabilité limitée, identifiant unique n°1203241A (RC n° B24106052011 Tib de 1ère instance de Tunis -API), siège social au 63 rue Echam, Lafayette, Tunis 1002, (débitrice et hypothécaire).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils», sis au 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La propriété dénommée «wissam» objet du TF n°77880 Sidi Bouzid, situé à Sidi Khlif, délégation Ouled Hafouz, Sidi Bouzid, d'une superficie de 30144 m² est un terrain Agricole plat, en forme de trapèze, relié à l'électricité moyenne tension, jouxtant la route régionale n°73 reliant la ville de Fayedh et la ville de Nasrallah. composé de deux parcelles, n°171 terrain vide, et le n°172, qui contient des constructions en cours d'achèvement : Un bâtiment d'usine construit en brique soutenue par des colonnes de fer, partiellement couvert de PANNEAU SANDWITCH, la partie restante n'est pas couverte, non cimentée et non peinte, avec un espace de 72 m², d'une hauteur de 6 m, couvert, et un espace de 216 m², d'une hauteur de 8 m, couvert, et un espace de 144 m², 8 m de haut, sans toit, et un espace de 180 m², 8 m de haut, sans toit, ses murs carrelés de briques, construction incomplète, 2) Fondations pour un bâtiment (administratif) d'une superficie de 180 m², 3) Un studio de gardiennage composé de deux chambres et d'une salle de bain construites en briques en béton armé, couvert de ciment et peint, sans portes ni fenêtres, et sa superficie est de 65 m², 4) Un vestiaire composé de deux chambres et d'une salle de bain construites en brique avec des colonnes en béton armé et couvertes en matériaux, cimentés et peints, sans portes ni fenêtres, et sa superficie est de 65 m². 5) Poteaux électriques pour élever un transformateur électrique et une maison pour panneaux électriques qui ne sont pas équipés, 6) Un bassin pour stocker l'eau d'une capacité de 10 m².

Mise à prix après rabaissement de 40 % de la mise à prix initiale : est fixée à deux cent sept mille six cent neuf dinars et six cent millimes (207.609,600 DT) en plus des frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 18 novembre 2024 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Sidi Bouzid au palais de justice de Sidi Bouzid.

La visite des lieux : La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2024402601VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : Qatari National Bank Q.N.B. en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise à rue cité des sciences Tunis, Registre de commerce Tunis n°B122251996. M.F : 014247 W.

En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Société Behy Invest Holding. S.A. identifiant unique : 1077987F dont le siège social est à la route de Mornag Klm 7 zone industrielle Ben Arous.

En sa qualité de caution hypothécaire solidaire et partie saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal: 513271 Z/A/P/000).

Parts indivises objet de la vente :

L'immeuble objet du T.F. n° 8040 Ben Arous dénommé «les Orangers», se situe sur la route régionale n°35 reliant Mornag et Ben Arous à la zone industrielle de Ben Arous.

L'Immeuble consiste en une parcelle de terrain de forme convexe dont la façade principale est au coté sud ouest sur la route régionale n°35, les limites de l'immeuble visibles sur les lieux d'une partie par la route suscitée, et des autres cotés par des immeubles de voisinage mitoyennes. L'immeuble contient une construction à vocation industrielle et commerciale composée d'un sous-sol, un rez-de-chaussée partiel et un étage.

- Le sous sol : couvre en partie le coté nord est de la construction du rez-de-chaussée dont on peut y accéder par des escaliers menant à un couloir du coté droit, du coté gauche se trouve un dépôt.

D'une superficie de 984 m².

- Le Rez-de-chaussée : composé de 2 parties, une en façade du coté de la route régionale n°35, composé de plusieurs locaux commerciaux vacants. Au milieu se trouve la cage d'escaliers menant à l'étage supérieur. Ces locaux couvrent 620 m². L'autre partie se trouve à l'arrière de l'immeuble dont l'entrée principale est du coté sud par le jardin menant directement à un couloir, à sa droite se trouve 2 dépôts, à sa gauche se trouve un 3ème dépôt contenant 3 bureaux, au bout du couloir se trouve un 4ème dépôt. La superficie de cette partie est de 2064 m².

- Le 1er étage : on peut y accéder par la cage d'escaliers menant du rez-de-chaussée. A sa droite se trouve 3 bureaux, à la gauche d'autres bureaux. A l'entrée un couloir menant à 8 bureaux. La superficie de cet étage est de 620 m².

L'immeuble est immatriculé objet du T.F. n°8040 Ben Arous d'une superficie totale de 5240 m², composé des parcelles n°10-18-28-44 du morcellement du T.F. n°85918.

L'expert Mr Othmen Mehri a constaté qu'une partie du terrain d'une superficie de 700 m² du coté Nord Est de l'immeuble est exploitée par une tierce personne sans qualité légale, elle n'est pas exploitée par la défenderesse qui encore propriétaire de l'immeuble selon le certificat de propriété.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Quatre million trois cent quarante quatre mille trois cent sept dinars et 392 Millimes (4.344.307,392) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Le jeudi 21 novembre 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2024402611VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

K.CEMSA

IU : 1091775E

Le syndic de faillite Maître Essid Lassaad, annonce que le tableau des créanciers a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Gabès et que les créanciers peuvent exprimer leurs oppositions dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la publication de cette annonce, et ce en vertu de l'article 534 du code de commerce.

2024R02640VEPA2

Ordonnance pour ouverture de Modalités de règlement judiciaire au profit de la Société des Laboratoires Zahra Nature

Au nom du Président du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 la Vice-présidente Madame Najwa Guizani a délivré le 11/10/2024 une autorisation d'ouverture de règlement judiciaire n°58/2024 au profit de la société Laboratoires Zahra Nature en la personne de son représentant légal, dont le siège social est situé à la Route de Tunis, Route Nationale n°1, Zone Industrielle 4022 Akouda, et immatriculée au registre de commerce sous le numéro B272832011.

Mme Salwa Awassi a été nommée juge commissaire chargée du dossier, et M. Mohamed Ridha El-Amri a été nommé administrateur judiciaire pour établir le programme de sauvetage dans un délai de 9 mois à compter de la date d'émission de la présente décision, et inventorier les actifs de l'établissement et leur évaluation, dont toutes actions exécutives seront suspendues pendant cette période pour les travaux visant à recouvrer une créance avant la période de contrôle ou à recouvrer des biens meubles et immeubles pour non-paiement d'une dette ainsi que tous les intérêts et amendes de retard cesseront suspendues pendant la même période et également. Les périodes de silence et les procédures de recours contre les fonds de l'établissement sont aussi suspendues au stade où elles sont atteintes.

2024S01360VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

GROUPEMENT DES MANUTENTIONNAIRES DE ZARZIS GMZ SA

Capital : 50.000

Port de Zarzis 4170

R.C : B201212005

Matricule Fiscal : 900756Z/A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 153146-80

Suivant P.V du 3-10-2024, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 10/10/2024 sous le n°4102316, Quittance n°M112555, le conseil d'administration a convoqué l'Assemblée Générale ordinaire pour se réunir le 16 Novembre 2024 à 10 heures du matin au siège et a fixé son ordre de jour comme suit :

1- Lecture de l'activité et les états financiers de la société de l'exercice 2023

2- Lecture les deux rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'année 2023

3- Adoption du rapport d'activité et des états financiers de l'année 2023

4- Adoption des Conventions à la lumière du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'année 2023

5- Décharge des membres du Conseil d'administration

6- Affectation les résultats de l'année 2023

7- Détermination de la prime de présence

8- Appel à l'organisation du Conseil d'administration et de l'élaboration de son ordre du jour

9- Autres sujets.

2024R02645SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE BETON VERT

S.A au capital de 1.680.000 dinars

Siège social : Z.I Tejra Rte de Gabès Médenine

I.Unique N° : 1626178 L

Les actionnaires de la Société Béton Vert sont convoqués à la réunion de l'assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 14 novembre 2024 à partir de 10h du matin au siège social de la SOCIETE BETON VERT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation.

2. Approbation du retard de la tenue de l'Assemblée Générale.

3. Lecture et approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023.

6. Approbation des conventions règlementées relatives à l'exercice 2023.

7. Fixation du montant des jetons de présence.

8. Quitus aux administrateurs,

9. Pouvoir pour accomplissement des formalités légales de publication.

N.B : les documents relatifs à la dite assemblée sont mis dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2024R02646SANB3

Convocation à l'AGO

SICOAC

S.A au capital de 10.560.000 DT

Siège social : Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0001334A

Messieurs les Actionnaires de la société Anonyme «SICOAC», sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 13 Novembre 2024 à 10h, au siège social de la SICOAC, Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine :

1/ Approbation des démissions des membres du Conseil d'Administration.

2/ Approbation de la nomination d'un membre du Conseil d'Administration.

3/ Approbation de la mission spéciale de MD Services Bancaires.

4/ Questions diverses.

2024R02651SANB3

Convocation à l'AGO

SDS

SICOAC DISTRIBUTION et SERVICES

SA au capital de 1200 000 DT

Siège social : Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0030862H

Messieurs les Actionnaires de la société Anonyme «SICOAC DISTRIBUTION et SERVICES», sont convoqués le mercredi 13 Novembre 2024 à 10h30, au siège social de la SICOAC Z.I Saint Gobain 1009 Jebel Jelloud :

Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des démissions des membres du Conseil d'Administration.

2/ Approbation de la nomination d'un membre du Conseil d'Administration.

3/ Questions diverses.

2024R02652SANB3

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire

La société SMVDA «Aouilia1» S.A. au capital de 1.840.000dt ayant son siège social au n°26 Rue Ferdoues la Marsa Ouest Tunis, identifiant unique 1529339R.

Les actionnaires de la société SMVDA «Aouilia1» sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie au siège social à la Marsa le 18 novembre 2024 à dix heures du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2023

2- Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2023.

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers pour l'exercice 2023.

4- Affectation de résultats de l'exercice 2023.

5- Approbation des conventions réglementées conclues en 2023.

6- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice 2023.

7- Diverses et imprévus.

Le conseil informe les actionnaires que tous les documents relatifs à la dite assemblée sont à leurs disposition au siège de la société conforme réglementation en vigueur.

2024R02653SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DELTA CUISINE SA

Au capital de 3.500.000 dinars

Boulevard du Maghreb Arabe Charguia I - Tunis

Matricule Fiscal : 0601525VAM000

Affiliation CNSS : 209392-66

Messieurs les actionnaires de la société DELTA CUISINE S.A sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui aura lieu le 27 novembre 2024 à 11h heures au siège social de la société : Lot 125 ZI M'ghira 2 Fouchana 2082 Ben Arous.

L'ordre du jour proposé pour cette réunion est le suivant :

1. Approbation des conditions de convocation et entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'approbation des comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société Delta cuisine et celui du Groupe Delta cuisine pour l'exercice 2023.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023.

4. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023.

5. Renouvellement et approbation des conventions des sociétés liées.

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

9. Cooptation d'un nouvel administrateur.

10. Approbation de l'état d'avancement de la société dans la mission de la restructuration financière et de la levée des fonds.

11. Pouvoir pour formalités.

2024R02672SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE DE GESTION HOTELIERE

STGH «HOTEL ROYAL THALASSA MONASTIR»

SA au capital de 7.800.000 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm MARAM PALACE app B4-5 Menzah 4 - 1004 Tunis

Matricule CNSS : 209674-54

MF : 505061T/A/M/000

Les actionnaires de la Société Touristique de Gestion Hôtelière sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés qui se tiendra vendredi 22 novembre 2024 à 10h à l'hôtel Royal Thalassa Monastir.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2023.

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2023.

7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2023.

2024R02674SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

SEDT «HOTEL THALASSA MAHDIA»

SA au capital de 6.786.100 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm MARAM PALACE App B4-5 Menzah 4 1004 Tunis

MF : 043075F T/A/M/000

CNSS : 235348-26

Les actionnaires de la Société d'Exploitation et de Développement Touristique sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra vendredi 22 novembre 2024 à 11h à l'hôtel Royal Thalassa Monastir.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2023.

4. Approbation des conventions réglementées

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2023.

7. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2023.

2024R02675SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société ATLAS PACKAGING

Société anonyme

Au capital de 10 020 000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Hassen N°321 Route de Tunis Appartement N°10 Hammam Sousse 4011

Identifiant unique : 1442775H

Les actionnaires de la Société «ATLAS PACKAGING SA» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 23/11/2024 à 10h, au siège social de la société MAC Private Management, sis à la Rue du Lac de Constance, Immeuble Green Center, Bloc D - 3ème étage, Tunis 1053, et ayant pour ordre du jour les points suivants :

- Dissociation des fonctions du Président du conseil et celles du Directeur général.

- Modification des statuts de la société.

2024S01356SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du groupe

Du 30 novembre 2024

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

"SORIMEX"

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale d'Importation et d'Exportation "SORIMEX" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire du groupe qui aura lieu le samedi 30 novembre 2024 à 10h au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2023.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers Consolidés relatifs à l'exercice 2023.

3- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2023.

4- Quitus aux administrateurs de la société Mère.

5- Questions diverses.

2024X01368SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«LE MOTEUR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

IF : 0002167/H

Messieurs les actionnaires de la Société «Le Moteur S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le lundi 18 novembre 2024, à 9h, au siège de la Société sis à Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2023,

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux Administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Nomination et renouvellement administrateur.

- Renouvellement mandat de commissaire aux comptes.

2024402595SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE AUDIO VISUAL INTERNATIONAL PRODUCTIONS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.000.000

Siège social : Avenue 13 août, Choutrana II, La Soukra 2036 Ariana

MF : 842838Z/A/M/000

RC : B133402003

Messieurs Les actionnaires de la société Audio-visuel International Productions - Tunisie, sont convoqués à L'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 Novembre 2024 à 9 heures au siège social de la société SOROUBAT 34-36 Rue de La Gare Mégrine El Riadh Ben Arous à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour les exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

3. Approbation des états financiers relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

4. Affectation du résultat des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

5. Approbation des conventions réglementées soumises à l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues lors des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

6. Quitus aux administrateurs et au directeur général de la société AVIP pour les exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

7. Questions diverses.

2024402596SANB3

Société Comptoir Général du Matériel Industriel Plus

«COGEM PLUS»

S.A

Capital de 500.000 dinars

MF : 0736450M/A/M/000

Siège social : 130 Avenue Louis Braille Cité El Khadhra 1003 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Comptoir Général du Matériel Industriel Plus «COGEM PLUS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société, qui se tiendra le samedi 23 novembre 2024 à 10h du matin au siège social de la société situé au 130 Avenue Louis Braille Cité el Khaddra 1003 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation s'il y'a lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société durant l'exercice 2023.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, relatif à l'exercice comptable 2023.

- Approbation s'il y'a lieu des états financiers de l'exercice 2023 ainsi que les résolutions proposées par le conseil d'administration.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2024402597SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (C.I.T.S)

Société anonyme

Au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : Rezig center Bloc C Mégrine Ben Arous

MF : 1428888G

Messieurs les Actionnaires de la Société LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD S.A. sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le Samedi 16/11/2024 à 9 h au siège de la société sis à la Clinique GP1 Route de Sousse Mégrine Ben Arous à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale Ordinaire;

2. Lecture du rapport du conseil d'administration;

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales;

5. Approbation des comptes de l'exercice 2023 et du rapport du conseil soumis à l'assemblée générale Ordinaire;

6. Approbation des opérations et conventions visées par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;

7. Affectation du résultat de l'année 2023;

8. Quitus aux administrateurs;

9. Renouvellement du mandat des Administrateurs;

10. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes;

11. Questions diverses.

2024402606SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (C.I.T.S)

Société anonyme

Au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : Rezig center Bloc C Mégrine Ben Arous

MF : 1428888G

Messieurs les Actionnaires de la Société LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le samedi 16/11/2024 à 11 h au siège de la société sis à la Clinique GP1 Route de Sousse Mégrine Ben Arous à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Réduction de capital pour ramener le capital de 50 000 000 DT à 20 000 000 dt par diminution de la valeur de l'action de 60% ;

2. Augmentation de capital de 33 000 000 dt pour ramener le capital de 20 000 000 dt à 53 000 000 dt par la création de 825 000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 40DT ;

3. Suppression du droit préférentiel de souscription pour une partie de l'augmentation de capital réservée aux nouveaux bailleurs de fonds pour un montant de 15 000 000 dt ;

4. Divers.

2024402607SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SENSEA LAB S.A

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 1471485M

Le Conseil d'administration, de la Société SENSEA LAB S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I La Charguia 1, Tunis, Identifiant Unique n°1471485M, convoque les Actionnaires de la Société à une assemblée générale extraordinaire, au siège de la Société et ce le mercredi 27 Novembre 2024 à 11h, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de l'activité de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

- Questions diverses;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2024402612SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

SANCELLA S.A

Société anonyme

Au capital de 18.160.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 0496781S

Le Conseil d'administration, de la Société SANCELLA S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I la Charguia 1, Tunis, Identifiant Unique n°0496781S, convoque les Actionnaires de la Société à une Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la Société, le mercredi 27 novembre 2024 à 10h pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de l'activité de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

- Questions diverses;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2024402613SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HERUNDO

Société anonyme

Au capital de 400.000,000 dinars

Siège social : 57, rue 8603, 2035 la Charguia 1, Tunis

Matricule Fiscal : 1580015/R/A/M000

Messieurs les actionnaires,

Suite à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le 18 octobre 2024 et suite à défaut du quorum, l'AGO a décidé la convocation d'une deuxième assemblée générale ordinaire à la date du 22 Novembre 2024 à quinze heures (15h00) au 44, rue du Lac Léman, Bureau B15, Les Berges du Lac I, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Validité de la réunion;

2) Approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2023, et présentation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs audit exercice;

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023;

4) Affectation des résultats;

5) Approbation des conventions réglementées par le code des sociétés commerciales;

6) Quitus aux administrateurs;

7) Pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au bureau de la société.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2024402618SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

HERUNDO

Société anonyme

Au capital de 400.000,000 dinars

Siège social : 57, rue 8603, 2035 la Charguia 1, Tunis

Matricule Fiscal : 1580015/R/A/M000

Messieurs les actionnaires,

Suite à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le 18 octobre 2024 et suite à défaut du quorum, l'AGE a décidé la prorogation du délai de tenue de l'assemblée générale extraordinaire à la date du 22 Novembre 2024 à seize heures (16h00) au 44, rue du Lac Léman, Bureau B15, Les Berges du Lac 1, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Validité de la réunion

2. Continuité de l'activité

3. Situation du capital

4. Pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2024402619SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société El Mawarid Tunisienne

Sté en liquidation

S.A au capital 1.200,000 DT

Siège social : Rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Tunis

I.U : 04924157E

Les actionnaires de la société El Mawarid Tunisienne, sont convoqués suite à la demande du liquidateur en assemblée générale ordinaire, le 13 Novembre 2024 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et affectation des résultats pour l'exercice 2023.

- Quitus du Président du conseil et des administrateurs et du liquidateur pour l'exercice 2023, et questions diverses.

2024402620SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société El Mawarid Tunisienne

Sté en liquidation

S.A au capital 1.200,000 DT

Siège social : Rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Tunis

I.U : 04924157E

Les actionnaires de la société «El Mawarid Tunisienne», sont convoqués suite à la demande du liquidateur en assemblée générale extraordinaire, le 15 Novembre 2024 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Poursuivre la procédure de la liquidation.

2024402621SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte

SOCIETE MEDITERRANEENNE DE TRANSPORT INTERNATIONAL

S.A au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Portuaire de Radés, Ben Arous, Tunisie

Identifiant Unique (M.F) : 0296490W

Les actionnaires de la SOCIETE MEDITERRANEENNE DE TRANSPORT INTERNATIONAL S.A. sont convoqués à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le 15 novembre 2024 à 9 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des modalités de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

- Nomination de nouveaux administrateurs ;

- Nomination d'un co-commissaire aux comptes;

- Questions diverses ;

- Pouvoirs aux fins des formalités.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Approbation des modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire;

- Adoption de nouveaux statuts ;

- Pouvoirs aux fins des formalités.

2024402624SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IOTA MEETING AND CONSULTING SARL

Siège social : 58 Rue Echam 3ème étage, Tunis Lafayette

Identifiant unique : 1847740/T

Capital social : 10 000 D

Les associés de la Société IOTA MEETING AND CONSULTING sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le 12/11/2024 à 10h au 3ème étage de l'immeuble 58 Rue Echam, Tunis Lafayette à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession des parts sociales

- Approbation des états financiers au 31/12/2023

- Questions diverses.

Les projets de résolutions ainsi que tous les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à l'adresse sus-indiquée.

2024402622SRLB3

Autres sociétés

Procès-verbal

SOCIETE COOPERATIVE LES TISSAGES KSIBET El MEDIOUNI

Rue Tarek Ibn Zied 5031 Ksibet El Mediouni

N° de registre de commerce : B1115851997

Mle fiscal : 9689/L/A/M/000

Objet : Convocation à l'assemblée ordinaire annuelle de la société COOPERATIVE LES TISSAGES KSIBET EL MEDIOUNI

Le mercredi 02 octobre 2024, à midi, les membres du conseil d'administration de la société coopérative se sont réunis au siège de l'entreprise pour fixer la date de l'assemblée générale ordinaire électorale, et il a été convenu la date : dimanche 17 novembre 2024 à dix heures du matin à son siège, afin d'examiner l'ordre du jour suivant :

1/ Renouvellement de l'élection du Conseil d'Administration

2/ Lecture, discussion et approbation des rapports littéraires et financiers

3/ Sujets divers

4/ Distribution des bénéfices

5/ Renouvellement de l'élection d'un commissaire aux comptes.

2024S01364SODB3

La Société Mutuelle de Base de Service Agricole

Cave viticole Chuiggui Tebourba

IU : 0031697S

Capital : 138.500.000

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Service Agricole Cave viticole Chuiggui Tebourba, sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 19 novembre 2024 à 10 heures, au siège de la société sis à Chuiggui - Tebourba pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2023

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2023

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats.

Les documents comptables relatifs à l'exercice 2023 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2024402589SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société Jaouhara dont le siége social est situé à la route "Z 4" à la zone industrielle Saint Gobain à Jebel Jelloud du Gouvernorat de Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N°A-2023-09-0201-0006421 en date du 22 Août 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de stockage des produits chimiques, située à l'adresse susvisée.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Tunis ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Tunis ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que monsieur Faical Trabelsi agissant pour son propre compte, demeurant à la subdivision cité El Ons 2 n°81 à Sakiet Ezzit 3021 Sfax, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines sous le N°A-2024-09-0201-0004863 en date du 19 juin 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de recyclage et de valorisation du plastic sous le nom commercial "PLASTIC TO FLY" située au lot n°47, à la zone industrielle El Mahres du gouvernorat du Sfax et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax ou de la municipalité d'El Mahres.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Sfax ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité d'El Mahres ou le directeur de la sécurité au ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Le liquidateur Haboubi Mahjoub, annonce que le bien agricole objet du titre foncier, n°1390 Ariana, d'une superficie de 58.870m² situé à Tanguar, El Arousiya dénommé «Borj Etoumi» qui appartient aux héritiers du défunt Salah ben Brahim ben Amor Elhathroubi, est en état de liquidation suite au prononcé d'une décision de nomination d'un liquidateur par le Tribunal de Première Instance de la Manouba, inscrit sous le n°86739 et conformément aux dispositions de la loi n°71 au titre de l'année 1997, en date du 11 novembre 1997 relatif aux liquidateurs, Curateurs Judiciaires, Syndics de Faillite et Administrateurs Judiciaires, et conformément aux dispositions du chapitre 1331 et suivants Code des obligations et des contrats.

Toutes les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication au J.O.R.T entre les mains du liquidateur. Son adresse de contact est 44, Rue Elkaadin, Bab Souika, Tunis 1006, téléphone portable : 24911924 ou bien 97578271.

2024T01008DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mme Fadila Ben Abdallah, titulaire de la CIN n°06762632, déclare la perte de l'acte de propriété n° 54036/15, objet de titre foncier n°75439 Monastir. Une attestation de perte a

été délivrée par le poste de garde nationale de Moknine sous le n°411 le 21/10/2024.

2024S01358DIVD2

Avis

Les héritiers de Moncef Ben Gharsallah annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété de la moitié d'un terrain d'une superficie de 638 m² qui est situé entre route Gremda et Taniour Klm 9 Sfax est effectuée par l'acte d'achat qui était fait le 7/3/1984 et enregistré le 3/12/1985 n°4865 à l'attestation de deux Notaires Hsan Hentati et Mahmoud Achich et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub sis à la rue Nasria Im Nafoura Bloc A Etage 3 Ap A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2024X01377DIVD2

Déclaration de perte du titre

Les héritiers du feue Cherifa Ben Chaabane Imed, Khalthoum et Mohamed Ben Chaabane déclarent que leurs mère avait perdu son titre de propriété n°46611 du 9/02/2012 nommé "CHERINE" relatif au titre foncier n°56791 Bizerte. Situé Kabtna1 délégation Menzel Bourguiba Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" le 27/9/2024 page 11.

2024402593DIVD2

2ème Avis de Vente de biens meubles et divers articles de bureaux appartenant à la B.F.T

BANQUE FRANCO TUNISIENNE

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

Rue Aboubaker Achahid Montplaisir le Belvédère 1002 Tunis

En vertu de la décision prise par la chambre de conseil près du Tribunal de Première instance de Tunis le 17/10/2024, pour la reprise de la publicité concernant la vente de biens meubles et divers articles de bureaux appartenant à la B.F.T, Mr SALAH FEKI, LIQUIDATEUR de la BFT envisage de céder 6 (six) lots de biens meubles et divers articles de bureaux appartenant à la BFT, au Siège social de la Banque (Mont Plaisir Tunis)

Toutes Entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège social de la BFT, sis à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid , Montplaisir le Belvédère - 1002 - Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 100 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10 006 035188137578893. Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus tard le 17 décembre 2024.

Les visites des lots cités se feront tous les jours ouvrables avec une prise de Rendez-vous au préalable avec Mr le Liquidateur Tél : (98440598).

2024402604DIVD2

Nomination de liquidateur

En vertu d'une décision du tribunal de première instance de ben Arous du 3/10/2024 dans l'affaire n°76 le liquidateur Ettaieb Anis adresse : 100 rue du Bacha RDC bureau 8 Tél : 26735461 annonce qu'il a été nommé en tant que liquidateur judiciaire pour les droits de propriétés communes de feu Mabrouk Ben Belgacem Benhamed et sa veuve Doha Oueslati. Les créanciers sont tenus de déclarer leurs créances dans un délai d'un mois de la date de cette publication.

2024402605DIVD2